

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SIGNATURE D'UN MARCHÉ EN QUASI RÉGIE RELATIF À UNE ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC²)

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Nadia JAUZELON.

Titulaire absent pour départ :

Jacques BILLY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SIGNATURE D'UN MARCHÉ EN QUASI RÉGIE RELATIF À UNE ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC²)

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) projette de réaliser une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) afin de pouvoir disposer des éléments concernant les pratiques de mobilité de l'ensemble des résidents de l'aire d'attraction de son territoire, les dernières données datant de 2016. Celles-ci permettront de disposer d'outils d'aide à la décision pour la définition des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'offre de mobilité, de circulation et de stationnement.

Différentes raisons motivent la réalisation d'une nouvelle enquête à l'échelle du territoire du périmètre d'attraction de Niort à cette échéance :

- Concourir à la structuration et au suivi/évaluation de la politique « déplacement » du PLUI-d adopté en février 2023 ;
- Actualiser les données mobilité sur son périmètre actuel en intégrant les évolutions intervenues sur le précédent périmètre (enquêté en 2016) ;
- Mesurer l'efficacité des grandes décisions politiques intervenues ces dernières années en matière de mobilité, notamment depuis la mise en place de la gratuité de l'ensemble du réseau de transport de l'agglomération en septembre 2017 et le lancement des différentes offres vélos (1 400 vélos en location longue durée et 300 vélos libre-service sur 32 stations) ;
- Disposer d'outils d'aide à la décision pour la définition future des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'offre de mobilité, de circulation et de stationnement.

L'accompagnement du CEREMA sera formalisé dans le cadre d'un marché en quasi-régie, conformément à l'article 159 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale prévoyant la possibilité pour l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements adhérents de faire appel au Cerema en quasi-régie dans le cadre des articles L.2511-1 à L.2511-5 du code de la commande publique.

Le coût total de la prestation d'accompagnement s'élève à la somme de 82 365,00 € HT (en sa qualité d'adhérent du Cerema, la CAN bénéficie d'une remise de 5 % du coût total HT. Le montant indiqué tient compte de la réduction.)

Il fait l'objet d'un cofinancement entre les parties. Le Cerema contribue sur ses fonds propres à hauteur de 50 % de ce montant, soit 41 182,50 € HT.

Le montant dû par la CAN est de 41 182,50 € HT.

L'enquête EMC², ainsi que l'accompagnement du CEREMA pour réaliser cette mission, vont concourir à la structuration et le suivi de la politique « déplacement » du PLUI-d.

Les crédits sont inscrits au budget principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le marché en quasi-régie relatif à l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) avec le CEREMA ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le marché ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférant au suivi de cette opération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président